

Certificat de Spécialisation

Mars 2024

Option: Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs

RNCP n°2278 (enregistrement certification le 06/05/2004)

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation continue
- Validation des acquis d'expérience(VAE)

CFPPA/OFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE



TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite 2023 : 83%



SATISFACTION

> Promotion 2022/23 : 75%



DURÉE

> de 10 à 12 mois



CONDITIONS D'ADMISSION

> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.



Contact

cfppa.roanne@educagri.fr



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye

Le Certificat de Spécialisation option Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs est un titre du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 3

Activités

- Participer à la mise en œuvre des différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon sportif sous l'autorité de l'intendant ou de son responsable.
- Mettre en œuvre les techniques de plantation de végétaux d'ornement.
- Effectuer différentes activités liées à l'entretien du terrain et des équipements et installations connexes : tonte, arrosage, traitements du gazon, des végétaux d'ornement et obstacles, entretien des végétaux et des obstacles de jeux dans le cadre des golfs et réaliser l'entretien de premier niveau du matériel après utilisation.
- Participer à l'entretien des infrastructures : voiries et abords..
- Entretenir des équipements de jeu : ramasse-balle, lave-balle, distributeur de balles.
- Participer à la préparation du terrain pour les compétitions.
- Réaliser des travaux préparatoires et il participe à la gestion des déchets végétaux.
- Organiser son travail.

Environnement du métier

- Travail en extérieur
- Travail en équipe

Débouchés

- Jardinier(ère)de Golf / Employé(e) en collectivités / Employé(e) en entreprise paysagère spécialisée en entretien de sols sportifs engazonnés.

Poursuite de formation possible

- formation d'intendance de parcs de golf (Greenkeeper, si BTS obtenu).

Conditions d'admission - Pré-requis

- Avoir une entreprise d'accueil ou collectivité territoriale
- Être âgé entre 16 et 29 ans révolus
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3

- Compléter le dossier d'inscription en ligne via :
<https://candidature-cfppa-cherve-noiretable.hub3e.com/>

Accès à la formation

Pour la validation définitive d'entrée en formation seul, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage est nécessaire. Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement d'un contrat est de 15 jours.

Certificat de Spécialisation



Durée de la formation

La formation est organisée sur 560 heures.

Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

Être capable de réaliser les activités suivantes :

- Participer à la mise en œuvre des différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon sportif.
- Mettre en œuvre les techniques de plantation de végétaux d'ornement.
- Effectuer différentes activités liées à l'entretien du terrain et des équipements et installations connexes.
- Participer à l'entretien des infrastructures : voiries et abords
- Entretenir des équipements de jeu.
- Participer à la préparation du terrain pour les compétitions.
- Réaliser des travaux préparatoires et de participer à la gestion des déchets végétaux.
- Organiser son travail.

Contenus principaux de la formation

- Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité,
- Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf,
- Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité,
- Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur.

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, Travaux pratiques sur notre plateau technique golf à 6 trous, Travaux dirigés, Retour et partage d'expériences, Analyse de sa pratique professionnelle.



Adaptation possibles du parcours

Possibilité de valider seulement des modules en formation professionnelle continue courte

Modalités d'alternance

Parcours sur 12 mois : 16 semaines en établissement de formation en moyenne pendant les périodes scolaires et le reste du temps en entreprise.

Évaluation de la formation

- Le Certificat de Spécialisation est évalué en Unités Capitalisables (UC) tout au long de la formation.
 - La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences, selon les cas.
- Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

Frais - Rémunération - Financements

- En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
 - La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise.
 - Vous entrez en voie directe (10 mois)
 - Plusieurs financements possibles : Pôle emploi, Région, Transition Pro, CPF, OPCO.
- Tarifs à partir de 13,50 € minimum de l'heure.
- Rémunération possible

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfppa.roanne@educagri.fr